

Extrait du livre des délibérations de la municipalité de Sainte-Croix, d'une résolution adoptée par les membres du conseil de ladite municipalité, lors de la séance extraordinaire tenue le douzième jour du mois de décembre en l'an deux mille seize.

RÉSOLUTION # 302-2016
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
DE L'EXERCICE FINANCIER 2017

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017/2018/2019

PROGRAMME TRIENNAL PAR FONCTIONS

<u>Fonction</u>	<u>Dépenses antérieures au programme</u>	<u>Année 2017</u>	<u>Année 2018</u>	<u>Année 2019</u>	<u>Total des trois années</u>
1- administration générale	0	0	0	0	0
2- sécurité publique	0	439 405		0	439 405
3- transport	0	715 150	742 650	200 000	1 657 800
4- hygiène du milieu	65 271	1 546 350	1 305 850	6 844 000	9 696 200
5- santé et bien-être	0	0	0	0	0
6- aménagement, urbanisme et développement	0	0	0	0	0
7- loisirs et culture	161 753	2 158 979	50 000	50 000	2 258 979
8- électricité	0	0	0	0	0
Total :	227 024	4 859 884	2 098 500	7 094 000	14 052 384

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le programme triennal en immobilisations tel que présenté, pour un total de 14 052 384 \$.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

France Dubuc
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
13-12-16